



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/864
16 octobre 2008

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

735ème séance plénière

PC Journal No 735, point 7 de l'ordre du jour

DÉCISION No 864
RECOMMANDATION AU CONSEIL MINISTÉRIEL
TENDANT À CE QU'IL ADOPTE UNE DÉCISION SUR LES
PÉRIODES DE SERVICE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OSCE

Le Conseil permanent,

1. Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur les périodes de service du Secrétaire général de l'OSCE, tel qu'il figure dans le document MC.DD/3/08 du 25 juillet 2008 ;
2. Recommande que le Conseil ministériel adopte cette décision selon une procédure d'approbation tacite expirant le mercredi 22 octobre 2008 à midi HEC.